

LES FONDAMENTAUX

> La formation SSCT agréée 3 jours ou 5 jours



S'INITIER À L'ANALYSE DU TRAVAIL POUR AUGMENTER LA PERTINENCE DU CSE EN QUALITÉ D'INTERLOCUTEUR SSCT DE LA DIRECTION

Réf. : CSE-002 / CSE-003

- ▶ **21 ou 35 heures** de formation agréée selon la taille de l'entreprise
- ▶ **À associer aux fondamentaux économiques** pour un tour d'horizon complet de votre mandat

>>> Trois à cinq jours pour découvrir le rôle du CSE dans le domaine de la santé et des conditions de travail et s'investir pleinement dans son mandat.

OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser les attributions et les moyens du CSE pour contribuer à l'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE

PRÉREQUIS

- ▶ Formation accessible à tout élu, quelle que soit sa formation initiale

PROGRAMME

1. Connaître et comprendre le rôle du CSE dans le domaine de la santé et des conditions de travail

- Connaître les missions et les attributions du CSE en matière de SSCT
- Identifier le cadre législatif et réglementaire de la santé et sécurité au travail

2. Maîtriser l'organisation et les moyens du CSE en matière SSCT

- Elaborer des modalités d'articulation efficaces entre les différentes instances et acteurs qui ont des missions SSCT (CSE centraux, locaux, commissions SSCT et représentants de proximité)
- Connaître les outils et les cadres d'action de l'instance (enquête, inspection, information-consultation, droit d'alerte...)

Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail

3. S'initier à l'analyse du travail

- Maîtriser les notions théoriques de l'analyse du travail
- Identifier les effets possibles de l'organisation et des conditions de travail sur la santé
- Apprendre à distinguer et décrire des facteurs de risques physiques, environnementaux et organisationnels

Observation d'une situation réelle dans l'entreprise. Atelier et étude de cas en sous-groupe

4. Inscrire l'action du CSE dans la démarche de prévention des risques professionnels

- S'entendre sur ce que sont les risques professionnels et les identifier par familles
- Établir un diagnostic SSCT de l'entreprise à partir des documents de prévention de l'entreprise
- Identifier les différents acteurs de la prévention présents dans et hors de l'entreprise
- Inscrire son action de terrain dans une démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels

Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail

5. Porter une action d'amélioration des conditions de travail en CSE

- Savoir conduire une action portant sur l'amélioration des conditions de travail en fonction de l'organisation du CSE, des domaines de consultation et de l'architecture des instances
- Préparer une intervention en réunion : ordre du jour, préparation de l'argumentaire ou de la délibération, répartition des rôles entre membres...
- Savoir mobiliser les lois et les réglementations relatifs au CSE pour légitimer les actions de l'instance en matière SSCT

Étude de cas en sous-groupe.

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation



LE **plus**
SYNDEX

Une formation qui s'appuie sur des cas réels

Vous construisez ensemble des outils utilisables dès la sortie de la formation

► Entreprises de moins de 300 salariés

Réf. CSE-002

3 jours (21h)

1050€ en inter
Intra : sur devis

► Entreprises de plus de 300 salariés

Réf. CSE-003

5 jours (35h)

1750€ en inter
Intra : sur devis